

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julienne Comeau	Numéro de permis 2020095	Date d'inspection Le 10 novembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Bourgeois 2		Numéro de téléphone (506) 727-6883	
Adresse 248 rue Marguerite Bourgeois Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été fait.
Garderie fermée. Planification prochaine surveillance le plus rapidement possible.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 novembre 2022

Date

original signé par
Exploitant absent des lieux

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 novembre 2022

Date